

LETTRE OUVERTE AUX CREÇOIS



Janvier 2025

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS NOTRE OPPOSITION AU PROJET PIERREVAL & EDOUARD DENIS

Chères Créçoises, chers Créçois,

En janvier 2024, je vous avais informés par courrier de mon opposition ferme à un projet immobilier démesuré porté par les promoteurs Pierreval et Edouard Denis. Ce programme, initialement prévu sur un terrain privé, à côté du garage Renault, comptait 161 appartements, dont 116 logements sociaux.

Dès le début, j'ai exprimé mon refus catégorique face à ce programme qui aurait bouleversé l'équilibre de notre ville. Les raisons de mon opposition sont claires : une densité excessive, des infrastructures déjà saturées, et une menace réelle pour la qualité de vie et l'identité de CrécY-la-Chapelle.

Depuis un an, et avec l'appui de l'ensemble du conseil municipal, j'ai porté la voix de CrécY-la-Chapelle, auprès des services préfectoraux, du Département et des autres partenaires institutionnels.

Ces efforts ont permis de faire évoluer le projet, mais insuffisamment. Les promoteurs ont réduit leur programme à 146 logements, une concession dérisoire compte tenu de l'impact persistant sur notre ville.

Les impacts négatifs du projet demeurent nombreux :

« La saturation des infrastructures et des réseaux d'assainissement »

Nos réseaux d'assainissement sont déjà à leur limite, comme l'ont confirmé les services de l'agglomération. Ils ne peuvent absorber de nouvelles constructions sans investissements majeurs.

Les routes départementales, en particulier la D34, supportent déjà une circulation intense et dangereuse. Ce projet aggraverait ces risques, en particulier pour les riverains et les écoliers.

« Les insuffisances des équipements collectifs »

Notre centre de loisirs est déjà complet, nos parkings sont à saturation et ralentissent le développement du commerce. Nos associations sportives et culturelles, essentielles à la vie de la commune, manquent déjà de capacité pour accueillir de nouveaux membres.

L'ajout de plusieurs centaines d'habitants augmenterait la pression sur ces infrastructures. Sans un investissement massif et préalable, la ville s'asphyxierait.

Or, la commune sort d'une période financière très difficile, marquée par un endettement important. Nous venons à peine de remettre les comptes dans le vert et ce projet, en augmentant de façon insupportable les charges communales, viendrait paralyser toute possibilité d'investissement futur.

« Les inondations, un risque majeur »

Les récentes et nombreuses inondations qui ont durement touché notre ville cette année, rappellent la nécessité de respecter et de protéger notre environnement naturel. Construire massivement sans prendre en compte ces contraintes accentuerait le risque d'inondation pour les Créçois.

« J'ai refusé le permis de construire »

En tenant compte de ces réalités, et après instruction approfondie des services de la mairie et de l'agglomération, j'ai pris la décision juste avant les fêtes, de refuser ce permis de construire. Cette décision motivée et argumentée est une étape clé dans ce dossier compliqué et ancien.

Pour autant, je ne suis pas opposée à la construction de logements. Une ville doit évoluer et répondre aux besoins de ses habitants. Elle doit aussi prospérer économiquement dans l'intérêt des Créçois, de ses commerçants, artisans et entreprises.

Cependant, ce développement doit être pensé autrement. Il existe d'autres programmes, plus modernes, et mieux appropriés à nos besoins. Nous devons privilégier des projets à taille humaine, adaptés à la population créçoise qui permettent d'accueillir des jeunes, des familles monoparentales ou des seniors et sur lesquels le gestionnaire et le promoteur devront laisser à la municipalité un droit de regard sur les personnes qui pourraient en bénéficier.

« Restons mobilisés »

Nous avons franchi une étape importante, mais ce n'est pas terminé. La pression immobilière, qu'elle soit privée ou étatique et bien que légitime dans ses objectifs, n'est pas adaptée à des communes comme CrécY-la-Chapelle, aux ressources limitées et dépourvues de fonciers disponibles. Nous devons continuer à nous battre pour une application plus souple de la loi SRU, tenant compte des réalités locales.

Votre soutien a été et reste essentiel. Ensemble, avec le conseil municipal, nous continuerons à travailler pour protéger l'identité de notre ville, pour construire un avenir harmonieux et durable pour tous.

Je vous invite à rester mobilisés.

Bien à vous,

Christine Autenzio
Maire de CrécY-la-Chapelle